



## decouvert compte courant. m'as ton manipulé??

Par **je\_day**, le **29/04/2009** à **20:52**

bonjour,

voila j'ai eu 18 ans récemment j'ai été contacté par ma banque pour ouvrir un compte courant. cela c'est fait.

puis j'ai eu le droit dans mon contrat d'un découvert de 200 et quelques Euros, enfin c'est ce que m'a dit ma conseillère.

A ce jour, je suis à découvert de 999 euros.

seulement durant ces 3 mois ma banque ne m'a jamais envoyé de courrier.

Aujourd'hui je dois rembourser cette somme

alors qu'on m'avait dit que j'étais autorisé juste à 200 et quelques euros. Je n'ai pas eu conscience que mon découvert se prolonge.

Je sais que j'ai vite dépensé cet argent mais je trouve ça inacceptable de manipuler les jeunes comme ça, de dire qu'on ne peut pas retirer plus que le découvert puis que en fait un jour on vous dit vous devez 999 euros.

En plus, je ne vis plus chez mes parents à la suite d'un conflit familial

.j'aimerais beaucoup que l'on puisse m'aider.

Bien sûr je compte rembourser, mais aussi je ne veux plus me faire avoir.

Merci de bien vouloir me répondre. J'ai besoin de m'en sortir

pouvez-vous m'expliquer mes droits.

aussi que peut faire la banque de France pour moi??